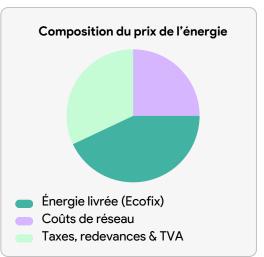


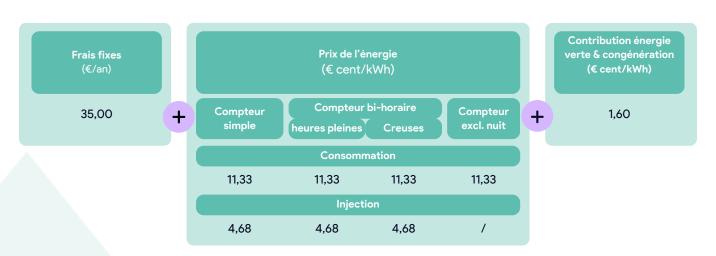
Ecofix Flexy OnlineJuillet 2025

Prix variables **d'électricité** pour les contrats conclus en juillet 2025. Pour tous les clients particuliers. **(Prix TVA incluse 6 %)**





1.Prix variable de l'énergie – 1 an



Télécharger
l'application
Ecofix

Découvrez tout sur notre programme de parrainage unique.

Friends with benefits

www.ecofixgp.be

Visitez notre site web pour toutes les infos et conditions.



Ecofix Flexy Online

2. Coûts de réseau Distribution & transport

Région flamande	Compteur numérique						
			Distribution				
Distribution Gestionnaire de réseau	Tarif de capacité (pic mensuel moyen)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : toutes les 15 minutes	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel		
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an		
Fluvius Antwerpen	53,2565	5,99008	4,97793	18,56	18,56		
Fluvius Halle-Vilvoorde	59,5556	6,20395	5,22782	18,56	18,56		
Fluvius Imewo	56,4367	6,24373	5,21055	18,56	18,56		
Fluvius Kempen	56,2987	6,43857	5,33659	18,56	18,56		
Fluvius Limburg	51,8057	6,79740	5,63360	18,56	18,56		
Fluvius Midden-Vlaand	eren 51,9852	5,60719	4,72563	18,56	18,56		
Fluvius West	60,3483	7,46648	6,13985	18,56	18,56		
Fluvius Zenne-Dijle	59,1475	6,42466	5,40730	18,56	18,56		

Région flamande	Compteur numérique						
	Distribution						
Distribution Gestionnaire de réseau	Tarif de capacité (forfait fixe)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel	Tarif prosommateur		
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an		
Fluvius Antwerpen	133,1466	8,64814	7,63599	18,56	58,43		
Fluvius Halle-Vilvoorde	148,8876	9,68844	8,71231	18,56	65,46		
Fluvius Imewo	141,0966	9,39683	8,36364	18,56	63,48		
Fluvius Kempen	140,7468	9,71250	8,61053	18,56	65,61		
Fluvius Limburg	129,5108	10,09205	8,92825	18,56	68,18		
Fluvius Midden-Vlaande	eren 129,9666	8,84414	7,96258	18,56	59,75		
Fluvius West	150,8698	10,79441	9,46777	18,56	72,92		
Fluvius Zenne-Dijle	147,8700	9,92945	8,91210	18,56	67,08		



Ecofix Flexy Online

2.Coûts de réseau Distribution & transport

Région wallonne				Distribution			
Distribution Gestionnaire de réseau	Tarif bi-horaire		-horaire	Tarif nuit	Dalas é assessal		
	Tarif simple	Jour	Nuit	uniquement	Relevé annuel compteur	Tarif prosommateur	Transport
	€cent/kW	€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/kWe/an	€cent/kWh
AIEG	9,46	9,56	7,65	7,00	19,08	78,99	2,98
AIESH	12,80	14,21	7,76	7,76	18,22	97,68	2,98
ORES (Brabant Wallon)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Est)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Hainaut)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Luxembourg)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Mouscron)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Namur)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Verviers)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
WAVRE	11,48	11,65	7,21	6,17	28,09	89,91	2,98
TECTEO - RESA	10,62	11,99	5,98	5,04	26,50	85,93	2,98

3. Suppléments & taxes

Supplément fédéral et Accises fédérales					
Supplements (€cent/kWh)		Accises fédérales (€cent/kWh)			
0,20417	Consommation entre 0 & 3.000 kWh	5,03288			
	Consommation entre 3.000 & 20.000 kWh	5,03288			
	Consommation entre 20.000 & 50.000 kWh	4,81876			
	Consommation entre 50.000 & 1.000.000 kWh	4,47800			
Suppléments régionaux					
Contribution au Fonds de l'Énergie de la Région flamande (€/mois)		Surtaxes Région wallonne (€cent/kWh)			
0,00	Frais de raccordement	0,07500			
9,88					
	Supplémen on flamande (€/mois) 0,00	Accises fédérales (€cent/kWh) 0,20417 Consommation entre 0 & 3.000 kWh Consommation entre 3.000 & 20.000 kWh Consommation entre 20.000 & 50.000 kWh Consommation entre 50.000 & 1.000.000 kWh Suppléments régionaux on flamande (€/mois) Surtaxes Région wallonne (€cent/kW			

Partage d'énergie (frais administratifs)

121,00 € / jaar



Ecofix Flexy Online

Informations sur nos tarifs

Le prix de l'électricité pour la consommation est indexé sur la base du paramètre Belpex_RLP. Le paramètre Belpex_RLP est défini comme suit : les prix horaires Belpex pondérés selon le RLP, où Belpex désigne les prix Day Ahead Baseload publiés par EPEX Spot. La pondération RLP se fait à l'aide du profil de consommation RLP_BE (Real Load Profile), qui correspond à la moyenne arithmétique des profils des différents gestionnaires de réseau de distribution en Belgique (publication par Synergrid). En cas d'injection, nous redistribuerons selon le profil SPP pondéré pour l'injection (publication par Synergrid).

Si les paramètres actuels sont supprimés, ne sont plus disponibles, ne sont pas publiés de manière régulière ou ne sont plus représentatifs d'un point de vue économique en raison de l'évolution du marché, nous pourrons appliquer de nouveaux paramètres ou composants.

Le prix de l'électricité, qui varie en fonction de l'évolution des paramètres de la formule tarifaire, est calculé sur base de l'indice applicable pendant la période facturée, tant pour votre consommation réelle que, le cas échéant, pour votre injection. Les montants indiqués sur votre facture d'acompte peuvent donc différer des prix mentionnés ci-dessus.

Autres composants de la facture

Comme décrit plus haut dans ces conditions particulières, le prix que vous payez pour l'électricité consommée est majoré d'autres éléments. Les tarifs de réseau pour la distribution et la transmission mentionnés ci-dessus sont ceux approuvés par le régulateur compétent. Les montants et la méthode de calcul des taxes, contributions, surtaxes et frais sont les plus récents au moment de la rédaction de ces conditions particulières. En cas de différence entre les tarifs d'Ecofix Gas & Power et les contributions légales ou les tarifs de réseau, ce sont ces derniers qui prévalent.

Formules pour consommation & injection (cent€/kWh HTVA)

Compteur simple: (BELPEX-RLP-M * 0,1010) + 1,1020 Compteur bihoraire – jour: (BELPEX-RLP-M * 0,1010) + 1,1020 Compteur bihoraire – nuit: (BELPEX-RLP-M * 0,1010) + 1,1020 Compteur exclusivement nuit: (BELPEX-RLP-M * 0,1010) + 1,1020

Injection: (BELPEX-SPP-M * 0,0884) - 0,5000

Facturation mensuelle

Vous avez opté pour une facturation mensuelle ? (conformément à l'article 11.3 des Conditions Générales) Alors, votre consommation ne sera pas estimée par acomptes, mais bien facturée sur base de votre consommation réelle par mois. Nous calculons la différence entre les index de compteur au début et à la fin du mois. Vous payez ainsi exactement ce que vous consommez, sans mauvaise surprise. Un compteur numérique est obligatoire à cet effet, afin que votre gestionnaire de réseau puisse nous transmettre vos index chaque mois. Cela nous permet de vous facturer précisément selon votre consommation réelle.

Envoi et mode de paiement des factures

Vous recevrez nos factures par e-mail. Vous choisissez votre mode de paiement: par domiciliation ou par virement. La première facture doit être payée avant la date de début de fourniture, sauf si vous avez opté pour une facturation mensuelle. Nous nous réservons le droit de reporter la date de début de fourniture si cette condition n'est pas remplie. Vous trouverez toutes les informations relatives au paiement et à la facturation à l'article 11 de nos Conditions Générales.

Frais pour rappels et mises en demeure

Frais pour rappels (les 3 premiers sont gratuits) 7,50 €

Frais pour mise en demeure 15,00 €

Pas d'accès à Ecofix Digi & Ecofix "Friends With Benefits"

La formule Flexy Online ne vous donne pas droit aux avantages d'Ecofix Digi (et aux fonctionnalités qu'elle comprend).

De plus, vous ne pouvez pas bénéficier du modèle Ecofix "Friends With Benefits" ("FWB") (www.ecofixgp.be/friends-with-benefits).

Souhaitez-vous tout de même profiter de ces avantages ? Dans ce cas, vous pouvez passer à la formule Flexy.